

Conseil d'administration

Séance du 2 mars 2026

Secrétaire : Les enseignants

Procès-verbal du CA 2025-2026/N°4 du 2 mars 2026

Modification de l'ODJ adopté à l'unanimité

1. Présentation du PV du CA du 1^{er} décembre 2025 et du 5 janvier 2026

Le procès-verbal du CA du 1er décembre 2025 et du 5 janvier 2026 sont **adoptés à l'unanimité**.

2. Rentrée 2026

Présentation de la DGH et des créations/suppressions de postes et du TRMD :

- Évolution répartition heures postes et HSA : désormais 2023.8 heures postes et 252.06 HSA (11.07%) plutôt qu'une cible de taux à 14%. Ce nouveau taux a été validé par l'inspection académique.
- Impact fort de la DGH par : fermeture d'une classe de terminale générale & la fermeture des PPPE et l'ouverture d'une LPE. Ces heures de LPE n'apparaissent plus dans la DGH mais réduction de notre intervention dans la LPE.
- Rappel du cahier des charges arrêté par le conseil pédagogique du 10 février 2025 et changements dans le TRMD pour l'année prochaine : effet de seuil à 25 élèves en groupes de spécialité (revoir nos seuils pour les abaisser à 24 pour tenir compte des arrivées en cours d'année), renforcer les moyens de seconde, renforcer les moyens en STMG : pour l'année prochaine, un dédoublement en Histoire-Géographie est prévu à raison d'une heure quinzaine, valoriser nos options et développer les groupes de LV à effectifs réduits (baisse des effectifs en grec ce qui entraîne la fermeture d'un groupe, décision qui pourrait être révisée si l'option est demandée par les montants en seconde), reconnaître la coloration scientifique et développer les sciences sociales

Mme Courtoux aimerait qu'on réfléchisse davantage à la valorisation des sciences humaines et notamment des SES.

Intervention L. Bruneau : Impact de la suppression de la classe de Tle G revient en termes d'heures à supprimer un poste enseignant. Il faut s'en rendre compte pour comprendre la suite.

Intervention de L. Salle : Est-ce que l'effet de seuil de 20 a été retenu pour les matières expérimentales ?

Mme Courtoux : Oui, ici non présenté car on se concentre sur les groupes de spé

- Modifications du TRMD depuis la commission permanente : 4 groupes de terminale spécialité HGGSP, terminologie en anglais changé vers euro, dédoublement histoire-géographie en STMG
- Impact sur les postes : CSD en allemand 4,2h, CSD anglais 9h, Transformation d'un poste de lettres classiques en lettres modernes dans le pôle lettres, en histoire-géographie fermeture d'un poste (départ en retraite ; le maintien du poste en ferait un poste fragile, avec CSD), fermeture d'un poste en SVT (départ en retraite)

En CPGE. Les moyens mis à disposition par le Rectorat concernant les classes à effectif modéré (ECG, PC*) empêchent les dédoublements dans certaines matières (mathématiques en ECG, et les différents TP en PC*).

Mme Crabot rappelle que les conditions de travail (matériel) dans les salles de TP auraient pour conséquence, si les TP avaient lieu en salle entière, que les étudiants ne pourraient pas tous manipuler.

Mme Courtoux indique que le dialogue avec le Rectorat se poursuit, et qu'elle a bon espoir d'obtenir ces moyens pour la PC*. La situation en ECG est plus inquiétante.

Remarque de L. Bruneau : même si on dissocie les deux votes, le TRMD découle nécessairement de la DGH qui par sa baisse contraint des fermetures de poste. L'un et l'autre sont donc intimement liés.

Premier vote obligatoire de l'avis du CA sur la suppression des postes (HG, SVT) :

Contre : 8

Abstention : 3

Pour : 10

Deuxième vote sur la transformation du poste de lettres classiques en lettres modernes :

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 19

Présentation de la motion des enseignants (ci-jointe) puis vote de la motion

Pour : unanimité

3. Organisation administrative

- Délégation de signature à Mme Laffitte en tant que proviseure adjointe : présentation par M. Roué prise d'effet au 1er janvier. Voté à l'unanimité
- Présentation de la charte numérique élaborée par l'équipe TICE du lycée.

Intervention de M. Dané pour préciser que toute la section 4 a été rajoutée ce qui a engendré les modifications de la charte entière pour intégrer l'IA ce qui correspond à l'application du cadrage national.

Discussion autour du point « l'usage frugal de l'IA pour limiter l'impact environnemental » pour l'intégrer au 3.4 pour l'intégrer dans un usage raisonné vis-à-vis de l'impact environnemental du numérique en général.

Demande de changement de formulation des exemples des services de dialogue en direct.

Demande de M. Bruneau pour faire apparaître la mention de la liberté pédagogique dans le point 4.4. M.

Dané (section 4.3) soulève le problème : trouver une IA conforme RGPD risque d'être très compliqué. D'une manière générale, formuler des restrictions très détaillées peut mener à l'empêchement d'utiliser les IA tout court car il s'agit de problèmes éthiques plus globaux (respect du droit d'auteur, anonymat des copies d'élèves, confidentialité...). Consensus sur une reformulation plus floue. Reformulation 4.2.

Arrêt du débat puis vote : adopté à l'unanimité.

- Retrait de l'ODJ de la présentation des concessions de logements car il n'y a plus besoin de le présenter.

4. Conventions

- Convention de concours G2E : adoptée à l'unanimité
- Convention de concours Mines - Ponts : adoptée à l'unanimité
- Convention partenariat au Nouveau Festival 20 et 21 mai 2026 : adoptée à l'unanimité
- Convention de partenariat avec l'UPPA autour de « ma thèse en 180 secondes » avec « La Thèse de mon parrain/ma marraine » : adoptée à l'unanimité
- Convention de partenariat avec l'espace pluriels dans le cadre d'un projet de danse avec l'équipe EPS : adoptée à l'unanimité
- Convention de prêt d'un véhicule avec lycée professionnel André Campa : adoptée à l'unanimité
- Convention commande publique ACENA retirée de l'ODJ

5. Budget 2026

Pas de question budget.

6. Questions diverses

Intervention pass culture de Mme La Provisseure : 9325€ pour le deuxième semestre. On aura quelque chose pour le mois de septembre mais on ne sait pas combien. Il y a un changement de gestion pour passer en année civile. On est à 13400€ pour l'année scolaire donc 40% du budget de l'année dernière. M. Roué étudie la faisabilité des projets et Mme Courtoux fait une communication dans les 24h à 48h pour les professeurs concernés. Le CA rappelle la gestion scandaleuse du dossier pour les établissements scolaires et surtout pour les opérateurs culturels.

La séance est levée. La direction remercie les membres pour leur participation et leurs contributions tout au long de l'année.

Le prochain CA aura lieu le lundi 27 avril.

Signature de la secrétaire de séance

Signature de la Présidente de séance
Rachel COURTOUX